

Pourquoi OSRA est aujourd'hui le seul véritable représentant des retraités en Algérie ?

- OSRA a rappelé au gouvernement la revalorisation des pensions annuelles qui grâce aux différents communiqués versés à partir de janvier 2022 avec effet rétroactif à partir de mai 2021 comme le prévoit la loi mais celle-ci restent faibles par rapport à la chute du pouvoir d'achat.
- OSRA a rééditer ce problème depuis mai 2022 pour l'année 2022-2023 et nous sommes le seul syndicat algérien à le revendiquer, ce qui a pousser le président de la république à incorporer l'augmentation des pensions de salaire dans la loi de finance 2023
- OSRA a fait une déclaration et des interviews pour dénoncer les problèmes des retraités, ce qui fait que tous les journalistes font appel à nous pour parler des retraités et nous avons fait plusieurs déclarations mais sans que notre syndicat ne soit légal.
- OSRA vient de rendre une lettre publique adressée au président de la république pour rappeler certaines de nos revendications, pour parler du 1^{er} octobre et pour demander d'instruire le ministre du travail pour nous remettre notre récépissé d'enregistrement.

Vous pouvez lire accompagner à ce document la lettre au Président de la république ainsi que le dernier communiqué du Bureau National. Nous espérons que l'OIT et la FSM apuie notre lutte pour que d'autres syndicats de retraités voient le jour dans tous les pays du monde car les retraités ont le droit de s'organiser en tant que syndicat comme les autres travailleurs.

Bachir Hakem

Chargé de l'organique au niveau d'OSRA